

LES POINTS ESSENTIELS À RETENIR SUR LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITE “PACS”



Un contrat conclu entre deux personnes (de sexe différent ou de même sexe) et ayant pour objectif de définir l'organisation de leur vie commune.

Les avantages du PACS

L'obligation de vie commune entraine un devoir d'entraide et d'assistance mutuelle.

Le régime de séparation des biens s'applique.

Seul l'enfant en commun du couple dispose du droit de succession.

C'est un contrat plus facile à dissoudre que le mariage.

Les conditions nécessaires pour se pacser

18⁺

La majorité des contractants

Etre non marié
ou non pacsés



Pas de lien familial
entre les contractants



Ou se pacser ?

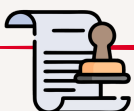
A la mairie ou au consulat français:

- L'enregistrement est gratuit,
- Une prise de rendez-vous est nécessaire,
- Les services en matière de PACS varient selon les communes.



Auprès d'un notaire:

- Le notaire effectue une expertise juridique et anticipe les éventuels litiges liés au PACS.
- Le risque de dégradation ou de perte de la convention de PACS est écarté.



Les pièces utiles pour l'enregistrement du pacs

1

La convention de PACS

Reprend les informations patrimoniales et financières liant deux contractants

2

La déclaration de PACS

Formulaire à télécharger

3

Les attestations sur l'honneur de non-alliance, de non-parenté et de résidence commune.

4

Un acte de naissance, une pièce d'identité, un livret de famille,

5

Un certificat de coutume, de non-PACS et de non-inscription au répertoire civil pour les étrangers.